

Mairie de CHENEBIER - Département de Haute-Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2022 à 18 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 11 votants : 15

Présents	M. ABRY Francis, MM. BELOT Pierre-Marie - JUGE Nathalie – FRANCOIS Christiane – LLOPIS Antoine, MM. ABRY Jean - CLAUDEL Claude – MORIS Florence - REBERT Mickaël MM. MERGER David – PETIT Valentin, conseillers municipaux.
Secrétaire de séance	FRANCOIS Christiane
Absents excusés	DELAVACQUERY Thierry – MENESTRET Marc – MONNERET Matthieu – FLORIN Marie-Laure
Pouvoirs	DELAVACQUERY Thierry à FRANCOIS Christiane MENESTRET Marc à BELOT Pierre-Marie MONNERET Matthieu à LLOPIS Antoine FLORIN Marie-Laure à MERGER David
Date convocation	22/03/2022

Lecture du compte-rendu de la précédente assemblée et signature du registre.

1) Compte de Gestion 2021

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion 2021 proposé par M. le Trésorier de la DGFIP dont la balance suit (en euros) :

BUDGET COMMUNAL

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice	FONCTIONNEMENT	358 799.83	355 897.34
	INVESTISSEMENT	594 117.38	912 374.63
Reports 2020	FONCTIONNEMENT	0.00	43123.46
	INVESTISSEMENT	23 678.46	0.00
TOTAL (réalisations+reports)		976 595.67	1 311 395.43
RESTES A REALISER 2021	INVESTISSEMENT	275 355.13	141 185.00
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	358 799.83	399 020.80
	INVESTISSEMENT	893 150.97	1 053 559.63
	TOTAL CUMULE	1 251 950.80	1 452 580.43

Le conseil municipal n'a pas d'observations à formuler. Vote : 15 pour.

BUDGET ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice	FONCTIONNEMENT	358 799.83	355 897.34
	INVESTISSEMENT	594 117.38	912 374.63
Reports 2020	FONCTIONNEMENT	0.00	43123.46
	INVESTISSEMENT	23 678.46	0.00
TOTAL (réalisations+reports)		976 595.67	1 311 395.43
RESTES A REALISER 2021	INVESTISSEMENT	275 355.13	141 185.00
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	358 799.83	399 020.80
	INVESTISSEMENT	893 150.97	1 053 559.63
	TOTAL CUMULE	1 251 950.80	1 452 580.43

Le conseil municipal n'a pas d'observations à formuler. Vote : 15 pour.

2) COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Monsieur le Maire explique que le compte administratif 2021 est une synthèse des opérations comptables de l'exercice, dépenses, recettes et opérations d'ordre budgétaire, et qu'il est conforme en tous points au compte de gestion de M. le Trésorier de la DGFIP présenté ci-dessus.

Il donne lecture des chiffres et passe la parole à M. Pierre-Marie BELOT – 1^{er} adjoint – pour procéder au vote puis quitte la salle.

BUDGET COMMUNAL – compte administratif 2021 :

Vote : 14 pour – 1 abstention

BUDGET ASSAINISSEMENT – compte administratif 2021 :

Vote : 14 pour – 1 abstention

3) Affectation des résultats de l'exercice 2021 sur 2022**BUDGET COMMUNAL**

	Resultats cumulés au 31/12/2020	Part affectée à l'investissement Exercice 2021	Résultats exercice 2021	Résultats cumulés au 31/12/2021
INVESTISSEMENT	-23 678.46		318 257.25	294 578.79
FONCTIONNEMENT	43 123.46		-2 902.49	40 220.97
TOTAL	19 445.00	0.00	315 354.76	334 799.76

	Résultats cumulés au 31/12/2021	Restes à réaliser dépenses	Restes à réaliser recettes	Disponible
INVESTISSEMENT	294 578.79	275 355.13	141 185.00	160 408.66
FONCTIONNEMENT	40 220.97	0.00	0.00	40 220.97
TOTAL				200 629.63

Il est constaté que les 2 sections sont excédentaires. Il n'y aura donc pas d'affectation au 1068 en couverture du déficit d'investissement.

L'excédent constaté sera reporté au budget primitif 2022 dans chaque section.

Vote : 15 pour.

BUDGET ASSAINISSEMENT

	Resultats cumulés au 31/12/2020	Part affectée à l'investissement Exercice 2021	Résultats exercice 2021	Résultats cumulés au 31/12/2021
INVESTISSEMENT	-16 869.48		-251.83	-17 121.31
FONCTIONNEMENT	31 349.14	16 869.48	24 418.84	38 898.50
TOTAL	14 479.66	16 869.48		21 777.19
	Résultats cumulés au 31/12/2021	Restes à réaliser dépenses	Restes à réaliser recettes	Disponible
INVESTISSEMENT	-17 121.31	0.00	0.00	-17 121.31
FONCTIONNEMENT	38 898.50			38 898.50
TOTAL				21 777.19

Il est constaté un déficit d'investissement de 17 121.31 € en clôture du budget assainissement 2021. Il convient donc d'affecter 17 121.31 € au compte 1068 en couverture du déficit d'investissement sur l'exercice 2022. L'excédent de fonctionnement restant de 21 777.19 € sera reporté au compte 002 – recettes de fonctionnement. Vote : 15 pour.

4) CCPH : actualisation des statuts

M. le Maire expose que le conseil communautaire a procédé à une actualisation de ses statuts, conformément à l'article 13 de la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, lors de sa séance du 27 janvier 2022, et donne lecture des modifications.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette actualisation.

Vote : 15 POUR.

5) Echange de terrain

M. le Maire informe les conseillers que le Calvaire situé au carrefour de la « rue des Grands Bois » et de la « rue d'Echavanne » est situé sur du terrain appartenant à un particulier.

Après entretien avec M. Anthony PRETOT – propriétaire – il a été décidé conjointement d'un échange de terrain. En contrepartie, M. PRETOT récupérera du terrain de voirie en bordure de sa propriété, et le Calvaire redeviendra propriété de la commune.

Il a été convenu que les frais de bornage et de notaire seront supportés à parts égales par les deux parties.

Le métrage n'étant pas défini, les frais définitifs seront validés par la suite. Vote : 15 pour.

6) Renouvellement contrats CDD

M. le Maire rappelle aux conseillers que le contrat de M. BARINA – en CDD contrat aidé par l'Etat à raison de 20 heures hebdomadaires (20/35^e) – se termine le 15 mai prochain. Il se renseigne auprès des services concernés pour une éventuelle prolongation de l'aide de l'Etat. Par ailleurs, il serait nécessaire de recruter un agent d'entretien polyvalent pour la période estivale sur un poste contractuel de 20 heures hebdomadaires (20/35^e) pour une durée de 6 mois, la charge de travail étant accrue par l'entretien saisonnier des extérieurs.

Le Conseil municipal, l'exposé du maire entendu :

- * accepte à l'unanimité ces recrutements,
- * autorise M. le Maire à lancer la procédure et prendre les renseignements nécessaires,
- * autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires notamment les contrats de travail,
- * précise qu'une somme est prévue au budget 2022 pour ce personnel saisonnier.

7) Programme de travaux en forêts 2022

L'adjoint délégué – M. Pierre-Marie BELOT – présente le programme de travaux en forêts proposé par l'ONF pour 2022.

La commission des forêts s'est rendue sur place pour juger de l'opportunité des travaux et a rendu un avis favorable.

Dans les parcelles 6r et 19r, il est prévu un nettoyage des jeunes peuplements et plantations, pour la somme de 9 981 € HT prévue au budget communal en investissement.

En fonctionnement, 1 162.80 € HT sont alloués à l'entretien du parcellaire dans les parcelles 23-24-25-26. Le montant total du programme 2022 s'élève à 11 143.80 €.

Vote : 15 pour.

8) Organisation des élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022

Il convient de définir le planning de tenue du bureau de vote pour les 2 dimanches de 8h à 19h. Cf. planning joint.

9) Informations diverses

- **Voies – marquages au sol** : devis de 2700 € environ. Une demande de devis a été faite pour un contrat d'entretien permanent.
- **Des détecteurs de CO2 seront commandés pour les écoles** ; la subvention de l'Education Nationale est de 8 € par élève.
- Création d'une **aire pour les gens du voyage** : vote 15 contre.